RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01868
Numéro SIREN : 440 268 589
Nom ou dénomination : ABALONE TT 49-85

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2021 sous le numéro de dépôt 4387

ABALONE TT 49 - 85
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43, RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440268589 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le 19 FEV. 2021
sous le N° 12887
RCS N° 18D1868

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Certifiés conformes
Le Président



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 729.06	1 729.06				
	Fonds commercial (1)	36 170.00		36 170.00	36 170.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 239.45	3 239.45				
	Autres immobilisations corporelles	37 598.18	25 819.82	11 778.36	14 473.06	-2 694.70	-18.62
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	170.00		170.00	170.00		
	Prêts	1 830.00		1 830.00	100.00	1 730.00	NS
	Autres immobilisations financières	1 130.00		1 130.00	3 390.00	-2 260.00	-66.67
	Total II	81 866.69	30 788.33	51 078.36	54 303.06	-3 224.70	-5.94
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	700 262.50	11 654.52	688 607.98	975 965.95	-287 357.97	-29.44
	Autres créances	648 084.64		648 084.64	651 462.46	-3 377.82	-0.52
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	16 606.99		16 606.99	17 746.69	-1 139.70	-6.42
	Total III	1 364 954.13	11 654.52	1 353 299.61	1 645 175.10	-291 875.49	-17.74
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 446 820.82	42 442.85	1 404 377.97	1 699 478.16	-295 100.19	-17.36

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 2 960.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	326 332.00	227 440.95	98 891.05	43.48
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	151 431.86	278 891.05	-127 459.19	-45.70
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	587 763.86	616 332.00	-28 568.14	-4.64
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	19 327.00	19 327.00		
	Provisions pour charges				
	Total III	19 327.00	19 327.00		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	18 301.50	20 252.18	-1 950.68	-9.63
	Emprunts et dettes financières diverses	46 558.63	39 343.88	7 214.75	18.34
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 792.01	183 990.14	9 801.87	5.33
	Dettes fiscales et sociales	511 150.12	799 614.01	-288 463.89	-36.08
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	27 484.85	20 618.95	6 865.90	33.30
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	797 287.11	1 063 819.16	-266 532.05	-25.05
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 404 377.97	1 699 478.16	-295 100.19	-17.36
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	797 287.11	1 063 819.16		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 701 628.10		4 701 628.10	5 475 389.15	-773 761.05	-14.13
Chiffre d'affaires NET	4 701 628.10		4 701 628.10	5 475 389.15	-773 761.05	-14.13
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			115 908.14	81 237.75	34 670.39	42.68
Autres produits			9 671.79	1 797.06	7 874.73	438.20
Total des Produits d'exploitation (I)			4 827 208.03	5 558 423.96	-731 215.93	-13.16
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			474 304.92	492 021.44	-17 716.52	-3.60
Impôts, taxes et versements assimilés			101 752.61	147 639.72	-45 887.11	-31.08
Salaires et traitements			3 213 264.28	3 741 316.96	-528 052.68	-14.11
Charges sociales			718 015.30	846 607.70	-128 592.40	-15.19
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 556.97	4 991.46	-434.49	-8.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 960.52	3 222.04	5 738.48	178.10
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 558.11	183.44	1 374.67	749.38
Total des Charges d'exploitation (II)			4 522 412.71	5 235 982.76	-713 570.05	-13.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			304 795.32	322 441.20	-17 645.88	-5.47
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 424.40	3 241.18	-1 816.78	-56.05
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 424.40	3 241.18	-1 816.78	-56.05
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 727.20	5 380.33	346.87	6.45
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 727.20	5 380.33	346.87	6.45
2. Résultat financier (V-VI)	-4 302.80	-2 139.15	-2 163.65	-101.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	300 492.52	320 302.05	-19 809.53	-6.18
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	84.66	600.00	-515.34	-85.89
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	84.66	600.00	-515.34	-85.89
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-84.66	-600.00	515.34	85.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	69 939.00	24 930.00	45 009.00	180.54
Impôts sur les bénéfices (X)	79 037.00	15 881.00	63 156.00	397.68
Total des produits (I+III+V+VII)	4 828 632.43	5 561 665.14	-733 032.71	-13.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 677 200.57	5 282 774.09	-605 573.52	-11.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	151 431.86	278 891.05	-127 459.19	-45.70

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

· SAS ABALONE TT 49-85

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 404 377.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 701 628.10 Euros et dégageant un bénéfice de 151 431.86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	37 899		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 239		
Installations générales agencements aménagements divers	24 851		1 862
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 885		
TOTAL	38 975		1 862
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	3 490		1 730
TOTAL	3 660		1 730
TOTAL GENERAL	80 534		3 592

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			37 899	37 899
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 239	3 239
Installations générales agencements aménagements divers			26 713	26 713
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 885	10 885
TOTAL			40 838	40 838
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		2 260	2 960	2 960
TOTAL		2 260	3 130	3 130
TOTAL GENERAL		2 260	81 867	81 867

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729			1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 239			3 239
Installations générales agencements aménagements divers	13 603	3 189		16 792
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 660	1 368		9 028
TOTAL	24 502	4 557		29 059
TOTAL GENERAL	26 231	4 557		30 788

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 189				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 368				
TOTAL	4 557				
TOTAL GENERAL	4 557				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	19 327				19 327
TOTAL	19 327				19 327

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 222	8 961	529		11 655
TOTAL	3 222	8 961	529		11 655
TOTAL GENERAL	22 549	8 961	529		30 982
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 961	528		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 830	1 830	
Autres immobilisations financières	1 130	1 130	
Clients douteux ou litigieux	17 067	17 067	
Autres créances clients	683 195	683 195	
Personnel et comptes rattachés	557	557	
Impôts sur les bénéfices	26 483	26 483	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 405	30 405	
Divers état et autres collectivités publiques	8 911	8 911	
Groupe et associés	566 763	566 763	
Débiteurs divers	14 965	14 965	
Charges constatées d'avance	16 607	16 607	
TOTAL	1 367 914	1 367 914	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 730		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 302	18 302		
Emprunts et dettes financières divers	46 559	46 559		
Fournisseurs et comptes rattachés	193 792	193 792		
Personnel et comptes rattachés	127 912	127 912		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	144 190	144 190		
Taxe sur la valeur ajoutée	200 500	200 500		
Autres impôts taxes et assimilés	38 549	38 549		
Autres dettes	27 485	27 485		
TOTAL	797 287	797 287		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 131			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	23 876
Total	23 876

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	400
Emprunts et dettes financières diverses	554
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 000
Dettes fiscales et sociales	181 243
Autres dettes	27 485
Total	327 682

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 607
Total	16 607

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 869 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	41 621
Total (1)	41 621

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	437 408
Total	437 408

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 729
moins de 35 ans	plus de 30 ans	230
Engagement total		3 959

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

ABALONE TT 49 - 85
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43, RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440268589 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 SEPTEMBRE 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

AFFECTATION DU RÉSULTAT BENEFICIAIRE

Après avoir pris connaissance du résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de 151431,86 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 326332 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 477763,86 euro(s) comme il suit :

- affectation au compte « report à nouveau » : euro(s),
 portant le report à nouveau à un montant de : euro(s) ;
- dotation à la réserve légale : euro(s) ;
- dotation du poste « autres réserves » : euro(s);
- dividendes : euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2018	x	x	180 000,00 euros
31.12.2017	x	x	350 000,00 euros
31.12.2016	x	x	200 000,00 euros

ABALONE TT 49 - 85
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43, RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440268589 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 SEPTEMBRE 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION BIS
AFFECTATION DU RÉSULTAT BENEFICIAIRE

Après avoir pris connaissance du résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de 151431,86 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 326332 euro(s), l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 477763,86 euro(s) comme il suit :

- affectation au compte « report à nouveau » : 0 euro(s),
 portant le report à nouveau à un montant de : 0 euro(s) ;
- dotation à la réserve légale : 0 euro(s) ;
- dotation du poste « autres réserves » : 287763,86 euro(s);
- dividendes : 190000 euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES

Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 47,5 euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2018	x	x	180 000,00 euros
31.12.2017	x	x	350 000,00 euros
31.12.2016	x	x	200 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT 49-85

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
SAS Abalone TT 49-85
43 Rue Bobby Sands Z.A.C. de la Lorie 44814 SAINT HERBLAIN CEDEX

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT 49-85

43 Rue Bobby Sands Z.A.C. de la Lorie 44814 SAINT HERBLAIN CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'assemblée générale de la société SAS Abalone TT 49-85,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS Abalone TT 49-85 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 16 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus

élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 02/09/2020

KPMG SA

Yohann Bossard

Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 49-85 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 0 2 6 8 5 8 9 0 0 0 6 4 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 729	AG	1 729		
	Fonds commercial (1)	AH	36 170	AI		36 170	36 170
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 239	AS	3 239		
	Autres immobilisations corporelles	AT	37 598	AU	25 820	11 778	14 473
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	170	BE		170	170
	Prêts	BF	1 830	BG		1 830	100
	Autres immobilisations financières*	BH	1 130	BI		1 130	3 390
	TOTAL (II)	BJ	81 867	BK	30 788	51 078	54 303
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	700 263	BY	11 655	688 608	975 966
	Autres créances (3)	BZ	648 085	CA		648 085	651 462
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	16 607	CI		16 607	17 747
	TOTAL (III)	CJ	1 364 954	CK	11 655	1 353 300	1 645 175
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 446 821	1A	42 443	1 404 378	1 699 478

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 2 960 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 49-85 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	326 332	227 441
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	151 432	278 891
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	587 764	616 332
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	19 327	19 327
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	19 327	19 327
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 302	20 252
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	46 559	39 344
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	193 792	183 990
	Dettes fiscales et sociales	DY	511 150	799 614
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	27 485	20 619
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	797 287	1 063 819
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 404 378	1 699 478

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	797 287	1 063 819
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	17 901	19 803

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 49-85 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	4 701 628	FH		FI	4 701 628	5 475 389
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 701 628	FK		FL	4 701 628	5 475 389
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	115 908	81 238
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 672	1 797
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 827 208	5 558 424
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	474 305	492 021
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	101 753	147 640
	Salaires et traitements*					FY	3 213 264	3 741 317
	Charges sociales (10)					FZ	718 015	846 608
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	4 557	4 991
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	8 961	3 222
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 558	183
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 522 413	5 235 983
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	304 795	322 441
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 424	3 241
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 424	3 241
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 727	5 380
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 727	5 380
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 303)	(2 139)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	300 493	320 302

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 49-85 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	85	600
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	85	600
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(85)	(600)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	69 939	24 930
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	79 037	15 881
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 828 632	5 561 665
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 677 201	5 282 774
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	151 432	278 891
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	115 380	81 238
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES	85	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieures

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

SAS ABALONE TT 49-85

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 404 377.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 701 628.10 Euros et dégageant un bénéfice de 151 431.86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	37 899		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 239		
Installations générales agencements aménagements divers	24 851		1 862
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 885		
TOTAL	38 975		1 862
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	3 490		1 730
TOTAL	3 660		1 730
TOTAL GENERAL	80 534		3 592

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			37 899	37 899
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 239	3 239
Installations générales agencements aménagements divers			26 713	26 713
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 885	10 885
TOTAL			40 838	40 838
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		2 260	2 960	2 960
TOTAL		2 260	3 130	3 130
TOTAL GENERAL		2 260	81 867	81 867

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729			1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 239			3 239
Installations générales agencements aménagements divers	13 603	3 189		16 792
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 660	1 368		9 028
TOTAL	24 502	4 557		29 059
TOTAL GENERAL	26 231	4 557		30 788

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 189				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 368				
TOTAL	4 557				
TOTAL GENERAL	4 557				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	19 327				19 327
TOTAL	19 327				19 327

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 222	8 961	529		11 655
TOTAL	3 222	8 961	529		11 655
TOTAL GENERAL	22 549	8 961	529		30 982
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 961	528		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 830	1 830	
Autres immobilisations financières	1 130	1 130	
Clients douteux ou litigieux	17 067	17 067	
Autres créances clients	683 195	683 195	
Personnel et comptes rattachés	557	557	
Impôts sur les bénéfices	26 483	26 483	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 405	30 405	
Divers état et autres collectivités publiques	8 911	8 911	
Groupe et associés	566 763	566 763	
Débiteurs divers	14 965	14 965	
Charges constatées d'avance	16 607	16 607	
TOTAL	1 367 914	1 367 914	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 730		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 302	18 302		
Emprunts et dettes financières divers	46 559	46 559		
Fournisseurs et comptes rattachés	193 792	193 792		
Personnel et comptes rattachés	127 912	127 912		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	144 190	144 190		
Taxe sur la valeur ajoutée	200 500	200 500		
Autres impôts taxes et assimilés	38 549	38 549		
Autres dettes	27 485	27 485		
TOTAL	797 287	797 287		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 131			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	23 876
Total	23 876

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	400
Emprunts et dettes financières diverses	554
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 000
Dettes fiscales et sociales	181 243
Autres dettes	27 485
Total	327 682

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 607
Total	16 607

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 869 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	41 621
Total (1)	41 621

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	437 408
Total	437 408

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 729
moins de 35 ans	plus de 30 ans	230
Engagement total		3 959

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %